



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 26 Janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 26 janvier à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean-Francis RICHEUX, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Christophe LECOMTE (suppléant de M. Sorieux), Patrick HERVIOU, Jean RONSIN, Régis GEORGET, Jean-Claude BELINE, Marcel LE MOAL, Madame MACE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Madame Emmanuelle ROUSSET, Messieurs Guillaume PERRIN, Yann SOULABAILLE, André LAITU, Christian SORIEUX

Pouvoir :

- de Monsieur Yann SOULABAILLE à Monsieur Joseph BOIVENT
- de Monsieur Guillaume PERRIN à Jean-Francis RICHEUX

Assistaient également : Messieurs Antoine DECONCHY et Olivier Vincent, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35, Madame Mylène DUVAL SIEFT et Monsieur Xavier GUILLETON de OUEST35

Secrétaire de séance : Teddy REGNIER

Nombre de Membres du Comité présents : 13

Nombre de Membres du Comité votants : 15

Date de la convocation : le 18 janvier 2024

N°24/01-10 Débat Orientations Budgétaires

Comité syndical du 26 janvier 2024

N°24/01-10 Débat Orientations Budgétaires

Vu les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Vu l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) imposant désormais aux collectivités locales de plus de 3 500 habitants une délibération spécifique au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire du SMG-Eau35 dans le cadre de la préparation du budget 20234 ainsi que d'informer sur la situation financière du Syndicat.

Les principales orientations présentées sont notamment en 2024 :

- Application des modifications de financement décidées en 2023 :
 - Financement à 80%, financement des usines locales, des travaux sur barrages
 - Enveloppe 2024 à fixer pour le renouvellement des réseaux de distribution
- Augmentation des annuités de l'Aqueduc Vilaine Atlantique
- Achats-ventes d'eau sur l'AVA en 2024 : contexte de mise en service AVA et d'arrêt de Rophémel)

Et pour les années suivantes :

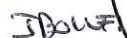
- Taux de financement des travaux du nouveau schéma départemental d'alimentation en eau potable
- Mise en service de l'Aqueduc Vilaine Atlantique en régime de croisière : achats/ventes d'eau, mise en place d'un budget annexe,
- Hausse de la surtaxe à 0.18€/m³ (effet ressenti 1 à 2 ans après)
- Changement possible du mode de financement du SMG-Eau35 à partir de 2025, suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes :

Vu le rapport joint,

Le comité prend acte que le débat d'orientation budgétaire a bien eu lieu

Fait à Rennes, le 26 janvier 2024

Le Président,



Joseph BOIVENT

